

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ANATOMIE DESCRIPTIVE 2			
Code	PAKN1B83KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	François BEAUTHIER (francois.beauthier@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est dans la continuité de l'unité d'enseignement d'ANATOMIE 1 dispensée en Q1. L'objectif de cette unité d'enseignement est de maîtriser les notions anatomiques facilitant l'apprentissage des aspects fonctionnels des articulations.

L'unité d'anatomie a pour objectif est de maîtriser les notions anatomiques indispensables à la compréhension non seulement des cours de physiologie mais aussi de sémiologie et de pathologie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant aura acquis des connaissances fondamentales en anatomie descriptive.

Plus précisément :

l'étudiant aura acquis la terminologie anatomique adaptée à l'étude des structures anatomiques, il connaîtra les caractéristiques générales des principaux constituants de l'appareil locomoteur humain (ostéologie, arthrologie, myologie) : caractérisation des articulations : nom, surfaces articulaires, moyens d'union, mouvements permis. Pour chaque articulation : analyse des mouvements possibles, de leur amplitude, de leurs facilitations et limitations.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN1B83KINA Anatomie descriptive 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie descriptive 2			
Code	16_PAKN1B83KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	François BEAUTHIER (francois.beauthier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours d'anatomie descriptive dispensé au premier quadrimestre, l'intention pédagogique principale de ce cours est de prendre connaissance du squelette humain, de ses articulations (des ligaments, des capsules articulaires ainsi que des muscles s'y insérant).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif pédagogique de cette activité d'apprentissage est d'étudier d'un point de vue anatomique chacun des différents organes participant à l'activité locomotrice humaine.

Dans cette optique, cette activité contribue au développement des compétences (C1, C5) et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 04 « Sciences fondamentales et biomédicales 3 » (code PAKN1T04KIN).

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

I. L'étudiant aura acquis la terminologie anatomique adaptée à l'étude des structures anatomiques, il connaîtra les caractéristiques générales des principaux constituants de l'appareil locomoteur humain (ostéologie, arthrologie, myologie) : caractérisation des articulations : nom, surfaces articulaires, moyens d'union, mouvements permis. Pour chaque articulation : analyse des mouvements possibles, de leur amplitude, de leurs facilitations et limitations (C1, 1.1, 1.3, 1.6; C5, 5.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Description des différentes articulations du corps humain : définition, type d'articulation, surface articulaire, moyen d'union (ligaments, capsule articulaire), notion de cinématique et approche fonctionnelle. Mouvements possibles (degrés de liberté, axes ; amplitudes et limitations) et muscles impliqués.

- Articulations du membre inférieur.
- Articulations du membre supérieur.
- Articulations du tronc (complément) et du segment céphalique.

Démarches d'apprentissage

Enseignement magistral (textes et images) avec utilisation du système multimédia en interaction avec les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types. Explications sur sollicitation des étudiants. Séances de questions-réponses à

l'intercours.

Ouvrages de référence

- BEAUTHIER J-P., LEFEVRE P., LEURQUIN F., Traité d'Anatomie, de la théorie à la pratique palpatoire, éd. De Boeck Université 1993
- BEAUTHIER JP, LEFEVRE P , BEAUTHIER F, Traité d'anatomie palpatoire, membre supérieur, éd. De Boeck
- TANK P., GEST T., Atlas d'anatomie, éd. De Boeck Université 2010
- WHITE T., Ostéologie humaine, édition française, éd. De Boeck Université 2016 - NETTER Frank H., Atlas d'Anatomie , 5ème édition Masson 2011
- SOBOTTA J., Atlas d'Anatomie Humaine, 6ème édition, Lavoisier 2015

Supports

Présentation magistrale Powerpoint de la théorie illustrée d'exemples de planches anatomiques, notes de cours disponibles sur la plateforme pédagogique ConnectED, ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit portant sur la totalité de la matière vue au cours (y compris l'arthrologie de la colonne vertébrale si vue au premier quadrimestre).

Les questions peuvent être de type : question à choix multiple, question à réponse de type «vrai ou faux», question à réponse ouverte courte, question à réponse ouverte longue, schémas à légendier et à décrire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).